

1984, et que, lorsqu'on l'aura avisée que tout est prêt, Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la trente-troisième législature du Canada.

Veuillez agréer,
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Chef de cabinet du
Gouverneur général,
Esmond Butler

L'honorable
Président du Sénat
Ottawa
(Le Sénat s'ajourne à 14 h 30.)

SECONDE SÉANCE

La séance est ouverte à 14 h 30, le Président étant au fauteuil.

Son Honneur le Président: Comme nous n'avons rien à faire, honorables sénateurs, vous plaît-il que le Sénat s'ajourne à loisir en attendant l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général?

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

A 14 h 45, Son Excellence le Gouverneur général étant arrivée au Sénat et ayant pris place sur le trône,

Son Honneur le Président dit:

Gentilhomme huissier de la verge noire,

Allez informer la Chambre des communes que c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant arrivée,

Son président, l'honorable John Bosley, prononce les paroles suivantes:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive jamais de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement, par ma voix, la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

Son Honneur le Président du Sénat répond en ces termes:

Monsieur le Président, Son Excellence le Gouverneur général me charge de vous dire qu'ayant pleine confiance dans le loyalisme et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, elle lui accorde et, en toutes occasions, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels. J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par elle de la manière la plus favorable.

DISCOURS DU TRÔNE

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la première session de la trente-troisième législature par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est avec la plus grande joie et la plus grande fierté que j'ai l'honneur de vous accueillir cet après-midi en qualité de représentant canadien de Sa Majesté la Reine Elisabeth II, à l'occasion de l'ouverture officielle de la première session de la trente-troisième législature du Canada.

Cette année, les Canadiens ont eu la joie d'accueillir Sa Majesté la Reine Elisabeth et le Prince Philip, qui ont participé aux célébrations organisées au Nouveau-Brunswick et en Ontario pour souligner le bicentenaire de l'arrivée des Loyalistes au Canada. Nos hôtes royaux ont aussi visité plusieurs localités du Manitoba. La monarchie représente pour les Canadiens un lien précieux avec les siècles d'histoire et de traditions qui ont modelé notre démocratie parlementaire. La Couronne est un symbole de nos valeurs démocratiques et contribue de ce fait à la sauvegarde des droits et libertés sur lesquels repose notre régime politique. Chef du Commonwealth, la Reine personnifie les liens et les idéaux des peuples membres de cette grande communauté de nations. Sa vie, consacrée au service des autres, pourrait servir de modèle à tous ceux qui aspirent à servir autrui.

Plus tôt cet automne, les Canadiens de toutes les régions du pays ont eu l'insigne privilège de recevoir Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. L'accueil chaleureux réservé au Saint-Père a témoigné du respect et de l'estime que nous lui portons; il a mis en évidence l'esprit de fraternité et de générosité qui anime notre société, où se côtoient des gens de races et de croyances diverses. La visite du Pape a rappelé aux Canadiens que la promotion de la justice et de la paix a encore sa place chez nous, et que nous devons aussi en faire notre vocation dans le monde. Pour son message pastoral et pour son témoignage moral et spirituel, le peuple canadien lui exprime sa profonde gratitude.

Au cours des premiers mois qui ont suivi mon investiture, j'ai eu le grand avantage de visiter diverses régions de notre si beau pays. La chaleur et l'enthousiasme que mes compatriotes m'ont manifestés au Québec, au Nouveau-Brunswick et, tout récemment, dans ma province natale de la Saskatchewan,